

Liberté

LIBERTÉ
ART & POLITIQUE

Le colonisateur fantôme

Alain Deneault

Number 308, Summer 2015

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/77948ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (print)

1923-0915 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Deneault, A. (2015). Le colonisateur fantôme. *Liberté*, (308), 40–41.

ALAIN DENEAULT

ZONE FRANCHE

Le colonisateur fantôme

En Afrique, l'argent passe sans s'arrêter.

UNE PIÈCE de monnaie entre l'index et le pouce, en lien avec quoi trouve-t-elle son sens ? Avec tous les *faits de valeur* qu'elle permet de mettre en relation, lorsque cumulés : un pain, un titre de transport, un fil électrique, la location d'un logement, un chandail, des bougies... Mais une instance stable doit aussi fonder sa valeur pour que ladite pièce se trouve à virevolter ainsi d'un bien à l'autre dans un certain rayon aux fins de l'évaluation. Elle se trouve donc en lien non seulement avec un ensemble de faits de valeur, mais avec un point de gravité qui assure son orbite, qui donnera un ordre circulaire à l'activité de la collectivité qui en fait usage. On nommera cet ensemble idéal *économie*.

Et s'il manquait cruellement à l'argent ce centre de gravité ? Si l'argent ne faisait que passer, comme une flèche, depuis l'extérieur vers l'extérieur, sans permettre qu'une économie se concentre, qu'advierait-il ? Ce qu'on observe par exemple en Afrique de l'Ouest. C'est alors la dissipation.

Une colonisation palpable

EN RÉALITÉ, ces prétendues « républiques » – celles du Cameroun, du Burkina Faso, du Mali, etc. – bafouent la chose publique ; les frontières géopolitiques qui les découpent sont directement héritées de l'époque coloniale tandis que la monnaie qui y a un cours légal se trouve officiellement étalonnée par les puissances d'Europe. À la manière de fantômes, les puissances coloniales habitent le territoire en raison de la forme même des régimes politiques qui y persistent. L'Afrique de l'Ouest reste largement dominée par une matrice coloniale, même si les États qui la composent sont formellement indépendants. Avant même de se manifester sous la forme d'interventions armées, d'instrumentalisation de groupes rebelles, d'intercession

de la part de services secrets pour truquer des élections ou d'interventions de diplomates pour y pratiquer un trafic d'influence indu, quand il ne s'agit pas de multinationales descendues là pour corrompre des ministres et agents de l'État, l'ingérence a toujours lieu en Afrique de l'Ouest. Elle est structurelle.

Les cadres politiques s'y présentent comme des imitations parodiques de la V^e République française, qui était elle-même, en 1958, la consécration des fantasmes d'inspiration monarchique de Charles de Gaulle. La concentration du pouvoir entre les mains d'un seul, enfin décriée en France aujourd'hui, atteint en Afrique, dans ces régimes dictatoriaux déguisés en démocratie, avec la bénédiction, si ce n'est le concours actif de la France et de puissances occidentales, un stade parodique qui aggrave déjà les travers de cette V^e République. On retrouve ainsi des chefs d'État qui, non contents de nommer leur premier ministre ainsi que les ministres, en plus de pouvoir dissoudre l'Assemblée législative à leur guise, s'attribuent eux-mêmes des portefeuilles ministériels, tels que ceux stratégiques de la Défense ou de l'Intérieur. Une aberration constitutionnelle !

Quels « citoyens » peuvent encore se reconnaître dans une structure de pouvoir imitant en tous points celles, fallacieuses aussi, que l'indépendance politique et les mouvements d'émancipation visaient précisément à liquider ? Que ces régimes aux frontières d'antan soient désormais organisés sous la forme de clans, lignées, ethnies ou familles locales n'amène en rien les populations à s'y sentir bien. Car jamais la notion de *chose commune* n'y dépasse le champ de la fiction rhétorique.

Les structures nationales sont manipulées de l'extérieur. C'est de loin qu'arrivent les ordres, les modèles institutionnels, les flux financiers, les grandes figures, etc. en fonction de finalités qui ont aussi trait à ce qui se passe au loin. Les conséquences sont connues et l'association Global Financial Integrity les confirme année après année : des dizaines de milliards de dollars quittent annuellement le continent par des voies illégales et criminelles (50 milliards par année selon la dernière évaluation et 1 000 milliards en cinquante ans), ce qui excède largement les budgets d'« aide » au développement « généreusement » consentis d'autre part par les pays riches. Une logique finit donc par se sédimenter dans les populations africaines : s'accaparer ce que l'on peut à partir des flux financiers qui passent, détourner vers son réseau le bouquet d'institutions que l'appareil d'État représente, obtenir par la séduction la manne dont dispose une ONG ou par la ruse ce qui reste de fonds locaux dans un programme financé par les institutions internationales. Ces clans sont aguerris, ils ont constitué longtemps des formes de réponses aux modes étrangers d'intervention. Bien que ce type de réflexe mène la collectivité à sa perte, à terme, détourner les fonds étrangers vers eux ne saurait platement relever de la corruption, mais de la résistance. Ce serait ajouter à l'opprobre que de dénoncer chaque stratagème visant à canaliser dans un réseau local ces fonds que les investisseurs et bailleurs étrangers souhaitent pour l'essentiel mettre au service du dessein de l'exploitation coloniale.

L'Occident a placé les Africains dans une position humiliante, semblable à celle de participants à certains jeux télévisés qui tentent, dans une bulle de verre, de grappiller dans les airs des billets de banque soufflés par un ventilateur. Cela dure depuis la colonisation, qui a rendu l'économie absurde, comme le relève souvent André Gide dans son journal *Voyage au Congo* : « Il est assez naturel que les indigènes, dont on ne paie que cinquante centimes un poulet, voient débarquer les blancs avec terreur et ne fassent rien pour augmenter un commerce si peu rémunérateur. »

La monnaie ayant cours légal en Afrique de l'Ouest constitue en elle-même un signe outrancier de ce décentrement économique, source de tous les dysfonctionnements. Quinze pays de l'Afrique occidentale partagent le franc CFA, une devise dont le sigle renvoyait il n'y a pas si longtemps encore aux Colonies françaises d'Afrique et qui permettait à l'époque de l'Empire de gérer sur un mode uniforme les affaires de la France en Afrique. Elle s'est longtemps trouvée évaluée en fonction du franc français, avant que l'euro n'absorbe ce dernier. Aujourd'hui encore, les deux « zones francs » d'Afrique confèrent un cours légal à une devise qui est en réalité une « contre-valeur » établissant un lien à parité fixe avec l'euro. Elle n'est garantie par aucune banque centrale en Afrique, mais par le Trésor public français, tel que l'Union européenne en a décidé dans le cadre du traité de Maastricht en 1992 ! Dans *L'Afrique au secours de l'Afrique*, l'économiste africain Sanou Mbaye n'hésite pas à parler d'elle comme d'une « relique coloniale », en signalant que seuls les dictateurs trouvent un avantage dans cette monnaie, puisque sa convertibilité en francs français, puis en euros, favorise l'évasion de capitaux vers l'extérieur.

L'impasse

PAR-DELÀ ce problème de l'émission des devises se pose celui des investissements. Tout à fait logiquement, c'est depuis l'étranger que ces capitaux étalonnés ailleurs se trouvent investis. L'Afrique, quoique très riche en ressources, du moment qu'elle demeure dépourvue d'infrastructures et qu'elle laisse des entités étrangères tout simplement piller ses biens, ne façonne aucune économie forte en elle-même. Les billets qui circulent, par conséquent, ne tirent pas leur valeur des faits de production et d'échanges propres à la collectivité concernée.

Les capitaux financiers apparaissent au contraire sous une forme magique. C'est-à-dire qu'ils ne sont en rien associés à un état du travail, de la production et de la mise à disposition de biens dans une société organisée, mais plutôt à une capacité qu'ont les Africains à les attirer et surtout à les détourner. Ces fonds proviennent globalement de trois sources. D'abord, les budgets des bailleurs internationaux, dits de « développement » et entendus trop souvent au sens idéologique d'un rattrapage que l'Afrique aurait à faire par rapport à l'Occident. Puis, les investissements privés, soit ceux d'entreprises agroalimentaires, minières, pétrolières, pharmaceutiques ou autres, qui arrosent au passage certains hauts placés de l'appareil d'État et quelques subalternes au hasard.

Aux crochets de ces derniers se déploie tout un clan formé de la famille, d'amis, de contacts, etc. Enfin, au titre de l'économie sociale, surgit épisodiquement la manne arbitraire des fonds d'aide et des organisations « non » gouvernementales. Pour canaliser vers soi ces avoirs, on ne manquera pas parfois en Afrique, quand la conviction n'y est pas déjà, de mimer le discours de samaritains blancs pour s'attirer leurs faveurs. On épïcera alors sa démarche d'allusions à l'extrême gauche, on déclinera ses requêtes sous les auspices de l'altermondialisme, on enlèvera enfin à son projet toute portée critique en en faisant fondre les termes dans la nébuleuse de la gouvernance, selon qu'il s'agisse de séduire une fondation affiliée à un parti radical, à une ONG bien pensante ou encore à une instance de la Banque mondiale. Johanna Siméant en fait longuement état dans son livre *Contester au Mali*.

Ce n'est pas cette organisation familiale ou clanique qui apparaît néfaste – qui est-on pour juger ? –, mais son agencement hybride avec le capitalisme techniciste à l'occidentale. Plutôt que de former un mode d'organisation comme un autre, le voilà qui se structure tel un système de parasitage constituant le seul moyen apparent d'extorquer aux forces impérialistes une part des richesses qu'elles s'approprient à piller.

Une telle dynamique économique génère du découragement. On a l'impression quelque peu brutale que l'ordre économique distingue deux camps, ceux qui font des sous et ceux qui en quémandent. Aux deux extrémités du spectre, il y a, d'un côté, les très riches – les multinationales, leurs expatriés et les potentats locaux – qui abusent de leurs privilèges et, de l'autre, les indigents qui ont souvent perdu toute possibilité stratégique de s'affranchir de leur condition. Plus au centre se trouve le point de passage entre ceux qui parasitent les institutions (douanes, médias, services publics, sécurité) et attrapent au vol ce qu'ils peuvent via les stratagèmes de la petite corruption quotidienne, et ceux qui s'essaient à développer une autonomie financière, au risque de se voir toutefois arracher par l'entourage le peu de profits que génère leur activité. « J'ai pour mandat de favoriser le développement d'une coopérative autonome en matière d'agriculture », m'explique un stagiaire occidental au Togo. Le projet apparaît pertinent dans la mesure où il ne fait appel à aucune infrastructure technique que ne seraient pas à même de maîtriser les cultivateurs sur place. « Nous avons fourni les terres, les instruments, un capital de départ, mais rien n'y fait. La plupart de nos interlocuteurs nous demandent essentiellement de l'argent. » Pourquoi ? C'est à croire que l'autonomie, lorsqu'elle se vit à très petite échelle, attire en contrepartie un lot de problèmes périphériques plus importants que la dépendance, pourtant si précaire. **L**

Alain Deneault est essayiste. En rapport avec ses livres *Noir Canada*, *Offshore*, *Paradis sous terre* (Écosociété) et *Gouvernance. Le management totalitaire* (Lux), il a participé à une série de conférences en Afrique de l'Ouest à la fin de l'année 2014, grâce au soutien de la Fondation Gabriel-Péri.